
La dynamique des institutions universitaires dans la politique de développement urbain au Cameroun

André Kayo Sikombe

Le Cameroun est un État qui évolue aujourd'hui dans un contexte de complexité caractérisé par trois phénomènes, à savoir le développement des villes, la prolifération des structures universitaires qui bénéficient, depuis la création d'un ministère en charge de l'enseignement supérieur, d'une visibilité institutionnelle, et enfin du mouvement de décentralisation dans lequel il s'est engagé depuis 2004 avec la loi d'orientation de la décentralisation¹. La réflexion sur l'apport des universités dans le développement national revient comme une exigence de la pensée dans la construction d'une action publique performante, notamment dans le secteur du développement urbain. Le phénomène de l'urbanisation est récent en Afrique et sous réserve de quelques villes pré-coloniales (Gervais-Lambony, Jaglin & Mabin 1999 ; Coquery-Vidrovitch 1991), il s'est véritablement introduit en Afrique avec la colonisation et a connu une accélération après l'indépendance des États africains. Réalité née hors de l'Afrique et étendue sur le continent, la ville contemporaine est invariablement définie comme une entité aux contours et à la culture circonscrits, restituables par le spécialiste sous forme de plans, de monographies, de densité et d'occupation du sol. Elle est une unité constituée d'établissements humains, fortement peuplée et étendue, dans laquelle se concentrent la plupart des activités non agricoles et pastorales et généralement regroupées dans le secteur secondaire et tertiaire. Elle renvoie aussi à la culture de l'urbanité, qui est un état d'esprit qui marque l'espace et structure les comportements. Ce double phénomène s'observe au Cameroun à travers la prolifération des villes sur l'étendue du territoire national, que leur extension

et leur étalement géographique, au point de faire de ce pays initialement rural un pays majoritairement urbain – à plus de 51 pour cent. Son ampleur est telle qu'il suscite des enjeux politiques importants et de véritables inquiétudes chez les acteurs politiques et surtout les chercheurs, qui attirent depuis peu l'attention de l'opinion publique sur l'explosion urbaine et la crise des villes africaines². Parmi les éléments concourant à cette croissance urbaine, on peut citer les institutions universitaires. En effet, l'université est un ensemble complexe d'institutions dispensant un enseignement supérieur et contribuant de ce fait à la formation des cadres d'un pays, à l'appui au développement, etc. Pour réaliser efficacement ces missions, elle bénéficie à l'intérieur des villes dans lesquelles elle est établie d'une franchise – d'autant que le mot *université* désigne à l'origine « la corporation des enseignants et des étudiants d'une même ville »³, lesquels sont portés grâce à leur liberté de pensée à maîtriser les connaissances de l'univers. Son introduction au Cameroun remonte en 1962. Dès la fin de la période allant des années soixante à quatre-vingt, le Cameroun engage un important programme d'investissement pour adapter les infrastructures universitaires à la demande d'enseignement supérieur en créant quatre centres universitaires dans d'autres villes comme Douala, Dschang, Ngaoundéré et Buéa. Cette évolution aboutit à la réforme de l'enseignement supérieur de 1993, point de départ de la déconcentration et de la décongestion de l'Université de Yaoundé en plusieurs universités d'État, de la libéralisation du secteur de l'enseignement supérieur et de la création de plusieurs instituts supérieurs de l'enseignement privé (IPES) à travers le territoire national. Ces institutions, qui sont dotées de la personnalité juridique pour offrir des connaissances aux citoyens et pour mener la recherche et diffuser les résultats dans le but de stimuler le développement et l'action⁴, se développent à l'intérieur ou à l'extérieur des villes : elles sont de véritables consommatrices d'espace urbain et s'imposent par leur architecture, qui symbolise leur rôle dans la société. Dès lors, la relation entre les instituts d'enseignement supérieur et les villes prend de l'ampleur et influence dans une large mesure la dynamique politique de l'État.

La relation entre l'institution universitaire et la dynamique de développement des villes au Cameroun révèle donc des enjeux stratégiques caractérisés par un paradoxe : un dysfonctionnement des villes et une crise urbaine liés à la crise de l'État-providence, d'une part, et, d'autre part, un vaste mouvement de restructuration du secteur de l'enseignement supérieur, qui accélère le processus d'urbanisation des villes et du Cameroun. Par ailleurs, elle souligne un risque d'évolution conflictuelle entre ces dynamiques non concertées, du fait qu'à la faveur de l'effectivité de la décentralisation, les villes autant que les universités aspirent chacune à l'affirmation locale et à imprimer leur marque sur le territoire.

Cette étude oblige par conséquent à ne pas s'arrêter sur la dimension apparente et immédiate qui frappe l'imagination du sens commun sur l'université dans la cité, pour s'interroger sur l'apport des institutions d'enseignement supérieur dans la dynamique urbaine de construction de l'État au Cameroun. Au demeurant, les

universités suivent le mouvement de la croissance et de l'extension des villes ou bien engagent un autre processus de développement urbain de l'État.

Les institutions d'enseignement supérieur, en faisant preuve d'une capacité d'adaptation à leur environnement urbain, sont caractérisées par un dédoublement fonctionnel qui les situe en permanence au cœur du développement urbain du territoire national. En effet, si pendant longtemps elles ont été l'instrument de la politique urbaine du Cameroun (I), elles s'affirment de plus en plus comme acteurs pertinents de la politique de la ville (II).

Les institutions universitaires comme instruments d'accélération de l'urbanisation au Cameroun

L'école a toujours été considérée comme étant un facteur de développement de la société. C'est ainsi que, s'agissant particulièrement de l'enseignement supérieur, les institutions universitaires sont perçues, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, comme l'un des principaux critères du rayonnement politique, économique et culturel des pays dits « civilisés », non seulement parce qu'elles diffusent les connaissances scientifiques et techniques, mais aussi parce qu'elles accélèrent le développement et la concentration des infrastructures et l'agglomération des hommes. Aujourd'hui, elles sont considérées par les chercheurs comme un indicateur de référence pour la stabilité et la renommée d'un pays⁵. La dynamique universitaire du Cameroun tend à confirmer cette tendance en favorisant la multiplication des universités d'État et des universités privées sur le territoire national et en accélérant l'urbanisation des localités où elles sont installées. Cette réforme a eu pour impact visible et palpable, la construction des équipements et des infrastructures universitaires, la formation des citoyens et la mobilité des populations. Elle a donc donné l'occasion de mesurer la capacité du système universitaire à investir l'espace public urbain, à l'équiper et à le peupler. Ce faisant, elle participe à l'urbanisation du Cameroun et à l'aménagement de son territoire. Les campus universitaires structurent le développement urbain du territoire et jouent sur la qualité du milieu de vie et la forme de la ville. Les villes ont tiré le meilleur parti de ce dispositif pour valoriser leur territoire et mériter l'appellation de villes universitaires. Dans cette perspective, la réforme universitaire a contribué à la mise en œuvre de la politique urbaine en renforçant la place des institutions universitaires dans l'urbanisation du territoire camerounais. Elles sont à cet égard des investissements structurants des villes (A) et contribuent à la reconfiguration des acteurs politiques (B).

Une forte capacité des infrastructures universitaires à structurer le développement urbain

Les dirigeants politiques camerounais, dès l'indépendance, créent l'institution universitaire en tant qu'instrument politique de développement national et de construction de l'unité nationale. C'est dans ce cadre que le président Ahidjo fixe

les objectifs de l'Université fédérale du Cameroun en ces termes : « L'université doit constituer un centre de mobilisation intellectuelle, un centre de fierté et de ralliement national, un instrument de développement culturel contribuant à la création et à la consolidation de notre jeune État : le centre de promotion sociale du Cameroun »⁶. Ces missions sont d'autant plus importantes que ces institutions universitaires génèrent des infrastructures qui structurent dans une large mesure l'urbanisation de l'État et servent d'appui à l'aménagement du territoire.

Infrastructures structurantes du développement urbain

Dans le processus de création et d'extension des villes, les infrastructures n'ont pas la même capacité à impulser le mouvement. Il en existe qui sont de puissants facteurs, autour desquels se structure tout le processus d'agglomération des populations et de développement des autres infrastructures, et qui donnent en définitive un statut à la ville. Les universités sont dans ce sens considérées par les géographes comme un équipement de niveau supérieur dans la hiérarchie urbaine. Ce sont des infrastructures structurantes dont l'importance et la position géographique déterminent fondamentalement le statut principal de la ville : on parlera de la *ville universitaire*. En ce qui concerne les institutions universitaires, elles sont devenues aujourd'hui un puissant facteur de développement urbain, et ce, pour trois raisons, largement remplies par les universités camerounaises.

D'abord, elles sont un facteur important d'agglomération et de brassage de populations. Concernant par exemple la ville universitaire de Soa, les statistiques indiquent une croissance exponentielle de sa population. Pour une population totale de 35 000 habitants en 2004, elle compte 26 000 étudiants, qui étaient en 2002 au nombre de 15 000 – soit une population doublée en deux ans. La ville de Maroua, qui préexiste à l'université, a connu un semblable gonflement avec le lancement de l'Institut du Sahel qui démarre ses activités avec 7 152 étudiants venant de tous les coins du Cameroun ainsi que de la sous-région. Le cas de Dschang est illustratif de la capacité des structures universitaires à peupler un site urbain. En effet, cette université commence en 1993 avec 1 600 étudiants et en 1999-2000, elle en compte 12 000, soit un accroissement annuel moyen impressionnant de 92 pour cent. Cette démographie galopante implique des infrastructures d'accueil. C'est aussi cette capacité d'urbaniser la ville et de changer son statut que l'Université des Montagnes a prouvée à Bagangté, en la transformant, de ville agricole, en ville universitaire.

À l'égard des infrastructures, même lorsqu'elles ne suivent pas la tendance démographique de la population estudiantine, il n'en demeure pas moins qu'elles connaissent aussi une croissance importante, s'imposant dans le paysage urbain par la qualité de leurs constructions. L'université est l'occasion de la création des infrastructures sociales ou de l'amélioration de celles qui existent. En l'occurrence, les Universités de Yaoundé II à Soa et de Ngaoundéré à Dang

constituent des exemples concrets de leur puissante capacité à transformer une bourgade en ville complète et à impulser l'amélioration rapide de ses équipements et infrastructures. La ville de Soa a connu, à la faveur de son nouveau statut, une nette amélioration de ses installations en eau, avec la création de 15 forages, qui alimentent 8 quartiers, et surtout avec la construction d'un château d'eau qui alimentera toute la ville et sa périphérie. La SONEL a, quant à elle, entrepris rapidement le renforcement du réseau électrique pour résoudre le problème de la baisse de tension et des coupures intempestives que connaissait la bourgade qui, avant son érection en ville universitaire, n'avait jamais fait l'objet d'une préoccupation politique d'envergure gouvernementale. Il en est de même des infrastructures sanitaires et surtout routières. Le bitumage de la route reliant Yaoundé à Soa s'est fait grâce à la présence de l'université, vu que cette route se termine juste au niveau de l'université alors que la ville de Soa continue au-delà du campus ; en outre, les autorités municipales et administratives considèrent comme urgents l'entretien et le bitumage des rues desservant les différentes minicités de la ville de Soa, afin que les étudiants puissent se déplacer facilement entre les quartiers de la ville et l'université. Quant à la bourgade de Dang, située à près de 18 km de la ville de Ngaoundéré et abritant au départ un institut universitaire d'agriculture de moindre importance, elle est, en très peu de temps, devenue une ville administrative complète avec la création d'infrastructures administratives comme la sous-préfecture, le commissariat, un CES, un lycée d'enseignement général ; elle est devenue enfin commune d'arrondissement de Ngaoundéré 3e, à tel point que « certains habitants de la ville-centre de Ngaoundéré ont préféré s'y installer »⁷. Ici, ce sont d'autres fonctions et institutions qui complètent la fonction universitaire. Dans le même sens, l'université a montré une forte capacité à redynamiser une ville qui était en pleine décadence. En effet, malgré l'existence du centre climatique et du centre universitaire, la ville de Dschang se dégradait de plus en plus depuis 1960, date à laquelle elle avait perdu son statut de capitale régionale au profit de la ville de Bafoussam. La création de l'université lui a apporté un nouveau souffle en drainant vers elle plusieurs étudiants et enseignants, et en justifiant d'importants projets d'infrastructures urbaines d'accueil et d'amélioration de la ville.

Ensuite, elles mettent à la disposition de l'environnement et du marché local, national et international une main-d'œuvre qualifiée, ce qui attire les investisseurs et les entreprises et développe le secteur secondaire et tertiaire. En conséquence, si l'agriculture reste la principale activité des populations de Soa, Dschang, Dang, elle est fortement concurrencée par d'autres activités et emplois qui émergent rapidement à la faveur de la création de l'université, et qui prospèrent pour répondre aux spécificités de cette ville intellectuelle, comme les transports interurbains (bus, cars, taxis) et urbains (mototaxis...), le commerce (bars, auberges, cabarets...) et surtout la bureautique et les services électro-informatiques et bancaires aux abords des campus. La multiplication des sources de revenus est

clairement représentée par la possibilité de construire des mini-cités (plus de 500 à Soa) et des logements, des commerces. Cette dimension est nette à Bagangté, qui développe un important parc immobilier et connaît une explosion des loyers à la faveur de la création de l'Université des Montagnes. Dans un cadre général, il est établi que la qualité des universités attire les grandes entreprises qui ont besoin d'une main-d'œuvre bien formée et informée, et favorise la création des bassins d'emploi. Avec les jeux universitaires qui se font chaque année de manière rotative, les universités construisent de véritables infrastructures sportives qu'elles améliorent en permanence pour accueillir des compétitions sportives. Elles deviennent donc dans chaque ville les seuls acteurs disposant de ces équipements sportifs complets et performants.

Enfin, elles produisent pour elles-mêmes une masse importante d'équipements et d'infrastructures, logements, bâtiments administratifs, qui s'imposent dans les localités où elles s'installent et qui apportent au campus une image de microcosme ou de corps distinct du reste de la ville. À propos de ces infrastructures, l'université vient souvent boucler le dispositif scolaire qui va de l'enseignement primaire maternel, puis secondaire (lycée et collèges), à l'école normale d'instituteurs (ENIET, ENIEGE). Cette lecture a été faite par le président Paul Biya pour justifier l'opportunité de la création de l'Université de Maroua comme parachèvement d'un cursus de formation allant du primaire au supérieur : « Il y a sept ans, le taux de scolarisation dans la province était de 37 pour cent. Il est probablement aujourd'hui supérieur à 65 pour cent [...] Il n'est pas exagéré de dire qu'en sept ans le visage scolaire de l'extrême-nord a changé⁸. » Selon les exégètes du président, son œuvre aurait été inachevée s'il n'avait pas couronné le renforcement du tissu éducatif par une université⁹. Suivant cette logique, on peut dire que les régions qui ne disposent pas encore de structures universitaires, comme l'est, le nord et le sud n'ont pas encore atteint le niveau scolaire nécessaire pour faire ce saut qualitatif¹⁰ et que ce n'est qu'une question de temps – rappelant ainsi les propos de l'ancien président de la République française sur la démocratisation de l'enseignement supérieur qui « a commencé par l'école primaire de Guizot à Jules Ferry, puis on a continué par le second degré... Franchissons maintenant une nouvelle étape¹¹ ». De fait, les universités favorisent surtout la croissance exponentielle des villes et leur extension rapide dans les zones nouvellement dotées d'infrastructures étatiques d'enseignement supérieur, comme Soa à Yaoundé, Dang à Ngaoundéré, et surtout à Maroua où la construction de l'Université de Maroua est prévue sur le site de Kodek-Djoulgouf-Kongola, d'une superficie de 645 hectares. Cette explosion urbaine est aussi observée dans des zones qui bénéficient d'une extension des anciennes structures spécialisées en universités complètes comme à Dschang, Douala, Ngaoundéré et Buéa. À Ebolowa, l'institut supérieur privé laïc de l'Équateur « ISPLE » possède déjà un important patrimoine foncier dans le quartier Bilon à Ebolowa, avec ses 7 hectares de terrain disponibles pour abriter toutes les unités de cette structure, alors que dans la ville de Nkongsamba, l'institut

supérieur de management de Manengouba entreprend les travaux de construction du pôle universitaire des Métiers du Cameroun (PUM) de Nkongsamba, sur un site de 30 hectares situé à un kilomètre de l'ancien aéroport de Nkongsamba.

Les universités augmentent chaque année leur capacité d'accueil des étudiants et des enseignants et opèrent comme un facteur de renaissance de la ville et du développement urbain. Afin de consolider les acquis de la gouvernance universitaire dans ce domaine, le ministère de l'Enseignement supérieur a finalisé l'étude sur les coûts et normes de construction d'infrastructures et d'équipements universitaires, l'objectif étant d'harmoniser la nomenclature des unités physiques en termes d'infrastructures et d'équipements universitaires. Cette action s'accompagne de la volonté de l'État de réaliser un développement équilibré des infrastructures universitaires sur le territoire national, mais aussi une intégration parfaite de ces institutions dans leur environnement.

L'impact de l'étatisation de l'enseignement supérieur dans le processus d'aménagement du territoire national

L'enseignement supérieur constitue au Cameroun un service public de l'État et celui-ci doit l'organiser sur le territoire national en fonction des besoins à satisfaire¹². Cette territorialisation passe par la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de développement qui permette d'adapter les politiques publiques nationales aux contraintes locales, afin que le service rendu soit plus proche des usagers et plus conforme à la vision politique des dirigeants camerounais. Dans ce processus, l'État a mis en place le Conseil national de l'enseignement supérieur, qui fixe l'orientation et contrôle la mise en œuvre des grandes lignes de l'enseignement supérieur, et le ministère de l'Enseignement supérieur qui conçoit la politique et les modalités pratiques de son application au quotidien. Muni de cet arsenal institutionnel, l'État s'est réservé un pouvoir discrétionnaire sur le processus de création des universités d'État et a élaboré un cadre juridique draconien (Ngwé *et al.* 2008) qui lui reconnaît un pouvoir d'autorisation sur la création des universités privées. En ce qui concerne la logique étatique de création des universités, elle relève du pouvoir discrétionnaire du chef de l'État, carte secrète qui accompagne sur le plan académique la maîtrise du pouvoir et le contrôle des ressources. C'est après une période de concentration et de centralisation marquée par le monopole de l'Université de Yaoundé sur le territoire national que le Cameroun connaît, avec la réforme universitaire et consécutivement à la libéralisation de la vie politique des années 1990, une véritable explosion des universités avec sept universités d'État couvrant chacune une zone d'influence régionale. Jusqu'en 1992 en effet, l'Université de Yaoundé vivait dans une logique étatique d'universalité qui rassemblait toutes les disciplines scientifiques dans un lieu unique et quadrillé appelé la colline du savoir et du pouvoir de Ngoa ékelle¹³. Ce dispositif était complété par quatre centres universitaires spécialisés respectivement à Buéa, Dschang, Douala et Ngaoundéré, chacun avec des modules de formation

spécifiques¹⁴(Makosso 2009:25). La multiplication des universités d'État sur le territoire national commence donc avec le décret présidentiel n° 92/074 du 13 avril 1992 qui transforme les centres universitaires de Buéa et de Ngaoundéré en universités complètes ; elles sont suivies par la création de quatre autres universités que sont Yaoundé I, Yaoundé II, Dschang et Douala par le décret n° 93/026 du 19 janvier 1993. Ces universités constituent de nouveaux dispositifs de vulgarisation du service public d'enseignement supérieur dans les différentes régions du pays, ayant pour but d'alléger les modalités d'accès à ce type de service et de procéder au rééquilibrage institutionnel d'aménagement du territoire et de développement urbain. Cette couverture du territoire par les universités d'État est renforcée et complétée par la pratique des délocalisations (Marchais 1994). L'ouverture des instituts universitaires de technologie et des annexes donne occasion aux sept universités d'État de s'étendre au-delà de leur ville-siège et de leur zone régionale d'influence, d'entretenir des campus spécialisés ou des antennes dans d'autres villes, et de multiplier les sites dans un esprit de complémentarité locale et de quadrillage du territoire national. C'est ainsi que se développent sur le territoire national des universités multisites – comme les appelle Peyon (Peyon 1994) : par exemple, l'Université de Dschang s'est démultipliée avec l'implantation de filières à Bandjoun, Foumban et Mbalmayo. L'école normale supérieure de Yaoundé avait entretenu jusqu'en 2011, une annexe à Bambili. Les instituts des Beaux-Arts de Nkongsamba, et l'institut des Sciences halieutiques de Yabassi sont des prolongements, dans ces villes, de l'université de Douala. Cette stratégie participe de la dynamique d'extension des universités dans les villes moyennes et petites qui, de leur côté, ont vite compris l'intérêt d'entrer dans le réseau des villes universitaires, même à titre partiel. Ce maillage progressif du territoire national par les universités est l'occasion de la multiplication des points d'accélération des activités d'urbanisation du pays, en même temps qu'il donne la mesure de la prise de conscience du local dans sa volonté de s'approprier cet instrument pour se développer. La logique locale est récente, mais très active dans le processus de création des instituts d'enseignement supérieur, au point d'être à l'origine de plus de 116 instituts privés d'enseignement supérieur marquant sa contribution à la densification de l'urbanisation et à la couverture territoriale de l'État. Cette accélération est due à un regain d'intérêt des collectivités territoriales décentralisées et de l'élite locale comme demandeurs d'une implantation universitaire – l'université devenant un enjeu important de la valorisation et de l'affirmation du local.

À propos des collectivités territoriales décentralisées, leurs responsables sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à l'université¹⁵. Au Cameroun, les collectivités locales décentralisées que sont les régions¹⁶ et les communes n'étant pas compétentes en matière de création des universités, les magistrats municipaux se bornent à formuler des doléances auprès de l'État ou à tenter de susciter auprès des opérateurs économiques la création d'université dans leur ville et dans leur région¹⁷, en leur offrant des facilités d'implantation. C'est ainsi que Adjii Abdoulaye Haman, alors délégué du gouvernement auprès de la commune urbaine de Maroua¹⁸, exprimait,

dans son discours de bienvenue au chef de l'État dans cette ville en octobre 1997, le vœu de toute l'élite de la région au sujet de la création de l'université d'État. Il en a été de même deux ans plus tôt à Bamenda, et dans la province du sud où, de manière constante, l'élite locale s'est jointe aux responsables municipaux pour solliciter la création d'universités d'État dans leur localité.

Concernant la création des instituts privés d'enseignement supérieur, l'État a une forte mainmise sur le processus à travers différents types d'autorisation et selon l'origine et la qualité du demandeur (Ngwé *et al.* 2008). Les organisations religieuses présentent a priori le profil d'organisations à but non lucratif et s'affirment de ce fait comme de véritables fondatrices d'instituts universitaires privés au Cameroun, avec l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC), créée en 1991 à la suite d'un accord avec le Saint-Siège : initialement de dimension sous-régionale, avec deux campus à Yaoundé (Ekounou et Nkolbisson), elle s'étend à Douala et à Buéa¹⁹. L'Université Protestante d'Afrique Centrale voit le jour, quant à elle, en 1962, avec la faculté de théologie protestante de Yaoundé, devenant une université complète en 2007. C'est grâce à ces organisations religieuses que les villes comme Nanga Eboko et Bertoua sont devenues des villes universitaires.

En revanche et de plus en plus, les instituts privés d'enseignement supérieur sont créés par des individus qui, au-delà du service public d'enseignement supérieur qu'ils rendent, cherchent essentiellement à dégager des bénéfices²⁰. Les premiers instituts privés laïcs d'enseignement supérieur tolérés par l'État voient le jour en 1990, même si c'est seulement en 2001 qu'un véritable cadre législatif est mis en place avec la loi n° 005 du 16 avril 2001 portant sur l'orientation de l'enseignement supérieur. La pratique des parrainages des instituts privés d'enseignement supérieur par les universités d'État ou par des universités étrangères²¹ donne la possibilité à certaines filières, comme le droit, d'entretenir les étudiants localement et d'assurer une présence physique de la volonté de l'État de contrôler ce secteur stratégique de la formation des futurs cadres du pays et de la maîtrise de l'urbanisation. Ces nouveaux dispositifs infrastructurels donnent toute la mesure de leur rôle dans le rééquilibrage territorial du développement urbain et ils répondent progressivement à l'un des objectifs de la réforme de 1993, à savoir « parer au déséquilibre manifesté dans la répartition territoriale des institutions universitaires »²². Ils participent aussi de l'échange des expériences de développement, de la production des relations interurbaines et du lien social sur le plan local, national et international.

Villes, universités et reconfiguration des acteurs politiques au Cameroun

La ville joue un rôle important dans la structuration de la stature politique et administrative des acteurs en construisant un marché politique local qui fixe le décor de la compétition multi-niveaux pour la conquête des trophées politiques. La création des universités sur le territoire national ouvre un nouveau terrain de

concurrence entre les villes, comme le reconnaît Michel Rocard pour le cas français, en affirmant que ce problème est « celui de la concurrence entre les villes voisines : toutes voudraient être choisies comme pôles de développement prioritaires »²³. En effet, la création et le développement des universités, en rendant compte de l'intérêt que les acteurs locaux portent à leur ville, renseignent sur leurs poids respectifs dans la construction de la géographie du pouvoir et la légitimation des acteurs politiques sur l'échiquier politique local, national et international.

Villes universitaires et hiérarchie urbaine dans la construction du pouvoir de l'État

Le développement des universités sur le territoire national contribue à l'inscription ou au renforcement du pouvoir politique et à la formation d'une géographie du pouvoir. La réforme de l'enseignement supérieur de 1993, qui a rendu effective la création des institutions universitaires, est un important enjeu de pouvoir qui met en place une carte universitaire sur fond de compétition entre les villes pour leur positionnement dans la hiérarchie urbaine. Cette compétition s'est déroulée entre les villes de Bafoussam et de Dschang au sujet du lieu d'implantation de l'université à l'ouest, dans un contexte où le statut de la ville de Bafoussam, comme chef-lieu de la région de l'ouest, lui donnait l'avantage, mais où l'élite de la Menoua, s'appuyant sur les installations de la FASA et sur l'histoire de cette ville²⁴, a pu faire décider autrement compte tenu de l'opportunité du moment – à savoir investir au minimum pour lancer les activités de la nouvelle université. C'est aussi cette raison qui sera avancée pour justifier le choix de la ville de Soa, qui disposait déjà des infrastructures de l'ENIET, pour créer l'Université de Yaoundé II. Selon l'importance de ces universités, on pourra identifier différents niveaux de villes universitaires, à savoir :

- villes universitaires à fonctions complètes : les universités en question disposent de toutes les facultés et grandes écoles : Yaoundé, Douala, Dschang ;
- villes universitaires partielles : elles ont une branche complète et spécialisée de formation de l'enseignement supérieur, qu'un auteur appelle « les morceaux d'université »²⁵ comme l'IUT de Bandjoun et l'institut supérieur des Arts de Foumban ;
- villes antennes accueillant l'extension d'une spécialité dont l'activité principale est ailleurs comme Nkolbisson, Mbalmayo (antenne de la FASA de l'Université de Dschang), Bambili (antenne de l'ENS de Yaoundé jusqu'en 2011).

Ces villes universitaires peuvent parfaitement évoluer dans cette hiérarchie, passant d'un statut à un autre avec la transformation des institutions universitaires correspondantes. C'est ainsi que la ville universitaire de Dschang est passée de celui de ville universitaire partielle à celui de ville universitaire complète, et que Bambili est passée de celui de ville antenne à celui de ville partielle grâce à la

transformation de l'École normale supérieure – jadis annexe de l'ENS de Yaoundé – en Ecole normale supérieure de Bamenda à Bambili, et à un changement d'université d'attache. Les universités sont dans une certaine mesure arrimées à la hiérarchie urbaine pour bénéficier de son importance, et les différents entrepreneurs politiques tiennent compte de la position des villes pour les créer et tirer profit des conditions favorables à leur développement. C'est ainsi qu'en ce qui concerne les universités d'État, et selon l'ancienneté, les Universités de Yaoundé I et de Yaoundé II sont classées comme les premières universités complètes (universités mères) parce que situées dans la capitale politique ; l'Université de Douala est la troisième université, avec un fort accent économique et technologique de la capitale économique ; vient ensuite l'Université de Buéa qui est la première université d'expression anglo-saxonne, puis l'Université de Dschang, ensuite l'Université de Ngaoundéré, puis Maroua et enfin Bamenda, la dernière née des universités d'État²⁶. En ce sens, c'est des villes que les universités tirent leur importance, leur puissance, même si la hiérarchie urbaine n'est pas entièrement respectée dans le processus de création des universités d'État, attendu que les villes de Bafoussam et Garoua, qui se disputent la troisième et la quatrième place ne disposent pas des institutions universitaires d'État, alors que la ville de Bamenda est la dernière ville à bénéficier d'une infrastructure universitaire, longtemps après Maroua et Ngaoundéré. Si la ville de Bafoussam est d'office condamnée à ne pas l'avoir parce que l'université de la région de l'ouest est déjà installée à Dschang, qui est une ville secondaire, la ville de Garoua est encore dans l'attente de la création de l'université d'État de la Région du Nord. Quant aux instituts privés d'enseignement supérieur, ils sont créés en majorité dans les villes de Douala et Yaoundé, ensuite dans les chefs-lieux des régions et, de plus en plus, dans les chefs-lieux des départements, comme à Nkongsamba, Nanga Eboko, Bangangté. Il en résulte une carte universitaire bien étoffée, comme le montre le tableau suivant :

Région	A d a - maoua	Centre	Est	Extrême Nord	Littoral	Nord	Nord- Ouest	Sud	Sud- Ouest	Ouest
U.E.*	1	2	0	1	1	0	1	0	1	1
IPES**	0	37	1	0	40	3	12	4	9	10
Total	1	39	1	1	41	3	13	4	10	11

* U.E. : université d'État ;

** IPES : institut privé d'enseignement supérieur ; compte tenu de la création régulière d'IPS, le nombre est constamment changeant. Celui que nous avançons, 116, provient du communiqué radio-presse n° 11-0245 MINESUP/DDES/SAC du 5 octobre 2011 portant publication de la liste des IPES autorisés à fonctionner au Cameroun.

De ce tableau, qui ne prend pas en considération les grandes écoles et instituts rattachés aux universités d'État, il ressort que l'est, le nord et le sud ne disposent pas d'université d'État, mais d'IPES qui sont tous localisés dans les chefs-lieux des régions correspondantes, 1 à Bertoua, 3 à Garoua, 4 à Ebolowa ; sur les 9 IPS de la région de l'ouest, 6 sont à Bafoussam avec une extension de l'institut Nanfack à Dschang. La carte universitaire du Cameroun peut donc présenter 8 universités d'État couvrant 8 des 10 régions du pays, 116 IPES dans toutes les régions, excepté l'Adamaoua et l'extrême-nord ; toutes les régions disposent en définitive d'un dispositif universitaire.

Si la création des universités et des établissements universitaires se fait essentiellement dans les villes (Yaoundé compte 34 IPES et Douala 36), celles-là accélèrent par la suite leur urbanisation, renforcent le processus urbain d'aménagement du territoire et concourent au rayonnement des villes concernées et du pays par leur indéniable force d'attraction.

C'est dans un tel contexte de territorialisation des universités que le Cameroun peut valablement être considéré comme l'exemple du développement urbain relativement équilibré en Afrique centrale. Il dispose d'un système urbain universitaire assez complet, varié et efficace, qui développe les villes en faisant que l'État échappe à la macrocéphalie qui caractérise le réseau urbain de la majorité des États africains (Marguerat 1982) et suscite entre les villes universitaires une compétition émulative – avec le risque du déclassement des universités et de la rupture du développement urbain que redoute Jean-Paul Pollin (Pollin 2009:9). Deux grandes compétitions interuniversitaires sont organisées à cet effet : les universiades (compétition académique) et les jeux universitaires (compétitions sportives). Les universiades sont une compétition intellectuelle pour le classement académique des universités camerounaises, et les jeux universitaires aboutissent au classement des universités par ordre de mérite sur le plan sportif. Ces différentes compétitions mettent les villes universitaires gagnantes à l'honneur et cette compétition urbaine des universités a partie liée avec le positionnement des acteurs urbains sur différents niveaux de l'échiquier politique de l'État.

La dynamique universitaire dans le renforcement de la légitimité des acteurs urbains

Les entrepreneurs politiques ont une conscience manifeste de l'importance des universités dans leur positionnement sur l'échiquier politique local et national. C'est ainsi qu'ils revendiquent la création des universités dans leur région et à l'intérieur des régions, voire dans leur ville d'origine, avec la certitude qu'elles participent à leur rayonnement et au renforcement de leur légitimité locale ou nationale. Cette création régionale des universités s'apparente à un clientélisme politique qui tend à multiplier les universités comme occasion pour les notables locaux de s'assurer les attaches de leur base. C'est pour cette raison qu'ils sont

de plus en plus actifs dans le soutien à la création et au fonctionnement de ces universités. En ce sens, on peut comprendre l'enthousiasme de l'élite des différentes régions qui sont dans le besoin de s'impliquer dans la négociation en vue de la création des universités régionales. L'extrême-nord nous en donne un bel exemple avec l'intervention de son élite, conduite par le président de l'Assemblée nationale, Cavaye Yeguie Djibril, dans la création et l'équipement de l'université de Maroua. Cette élite multiforme a accompli des actes significatifs en vue d'accélérer la mise en fonction effective de l'université considérée comme un défi personnel et représentant un facteur de renforcement de leur honneur face à la population. Elle a mis à la disposition de l'université en gestation les locaux, le matériel didactique, le site, donné différentes facilités aux étudiants et enseignants dans la ville, et encouragé la population locale à manifester une hospitalité totale envers ces nouveaux arrivants. Les élites des régions non bénéficiaires de la création de l'université d'État, tout en exprimant cette doléance comme prioritaire pour les populations, s'activent à créer des institutions universitaires privées pour ralentir le dépeuplement de leur région, attirer des élèves ayant le baccalauréat et développer par la même occasion l'attractivité de leur ville. C'est dans ce sens que l'élite Bafoussam encourage la création des instituts d'enseignement supérieur dans la ville de Bafoussam pour retenir sur place certains bacheliers tentés de poursuivre leurs études ailleurs. L'ouverture à Obala du centre international d'études polytechniques participe de la recherche de cette légitimité locale du ministre Essimi Menye, ministre des Finances soutenu à l'occasion par les autres membres du gouvernement. L'Université devient alors une ressource capitale que certains acteurs n'hésitent pas à mobiliser dans leur localité pour se positionner dans la compétition pour le pouvoir. Le richissime Fotso Victor a construit un institut universitaire de technologie qui porte son nom et dont il a confié la gestion à l'État. Cet institut, qui est rattaché à l'Université de Dschang, élève la banlieue de Bandjoun²⁷ au rang de ville universitaire à fonction partielle. Dans le même ordre d'idées, Bafoussam entre dans la catégorie des villes universitaires au travers de certains opérateurs économiques, propriétaires, de longue date pour la plupart, des structures privées d'enseignement secondaire et évoluant dans le supérieur comme Ngueywang et Nanfack. C'est pourquoi l'élite de la région du sud, regroupée dans le Cercle de réflexion et d'actions pour le développement du sud (CRADES), a créé l'institut universitaire privé laïc à Ebolowa en attendant l'université d'État, qui « sera créée en temps opportun par SEM le président de la République qui n'est guère insensible à cette préoccupation²⁸ ». À ce sujet, la revendication des élites du sud a été exprimée lors du comice agropastoral d'Ebolowa. C'est ainsi que Guy Roger Zo'o Olouman, le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de cette ville, dans son discours de bienvenue au chef de l'État, a subtilement exprimé cette doléance en mettant à sa disposition un site de 40 hectares à cet effet²⁹. Cette attente est vécue par les élites des régions du sud, du nord, de l'Est comme humiliante face à leurs populations respectives,

qui les considèrent comme impuissantes et incapables de provoquer dans leur région la création de leur université d'État. C'est en ce sens que, constatant qu'il existe un déséquilibre dans le paysage universitaire du nord (le tableau ci-dessus indique que dans tout le grand nord, il n'existe que 3 IPES, tous situés à Garoua), Dieudonné Gaibai explique cela par la démission de l'élite de cette partie du pays face à la nécessité de diversifier l'offre en formations professionnelles³⁰. Dans ce contexte, les universités sont devenues dans les villes de nouveaux lieux et sujets de réactivation des identités locales, de conflits, d'instrumentalisation des ressources diverses, pour conquérir ou améliorer les positions politiques locales et nationales des acteurs urbains. Les universités sont désormais une fenêtre d'opportunités dont se saisissent les acteurs politiques pour s'investir dans leur région et mériter la considération et l'estime de leurs proches. Ce faisant, elles sont devenues des actrices de la politique de la ville.

Les universités comme acteurs pertinents de la construction de la politique de la ville au Cameroun

En tant qu'institutions vivantes et dynamiques, les institutions d'enseignement supérieur changent en fonction des buts que s'assigne une société, de ses besoins, et des ressources qu'elles accumulent – au point d'échapper au contrôle de leurs fondateurs³¹. Cette mutation correspond à la nature originelle de l'institution universitaire, caractérisée par une liberté académique qui la prédispose à exercer dans plusieurs domaines d'activité. Considérer l'université comme acteur de la vie politique, c'est reconnaître qu'elle dispose de ressources pertinentes par rapport aux problèmes que rencontrent les sociétés, et qu'elle intervient dans la conception et la mise en œuvre de l'action publique. De cette manière, les universités camerounaises font partie de la catégorie des acteurs émergents de la société politique. L'entrée de ce nouvel acteur dans le champ politique urbain contribue à complexifier le jeu politique à travers les relations qui s'ébauchent et se nouent dans la ville, les négociations qui voient le jour avec d'autres acteurs qui partagent avec lui le territoire ou font partie du même réseau (réseau thématique, réseau épistémique). Les universités s'imposent dans les différentes politiques publiques urbaines en s'inscrivant dans un processus d'accumulation des ressources pertinentes par rapport aux problèmes urbains, pour jouer un rôle déterminant dans la construction d'une action publique efficace dans les villes du Cameroun.

L'accumulation progressive des ressources urbaines dans les instituts d'enseignement supérieur

L'objectif de chaque acteur est le même : il s'agit autant que possible d'accumuler les ressources adéquates aux différents besoins pour soutenir ses ambitions locales, régionales, nationales, et, éventuellement, internationales. Ce processus est marqué par le rôle des universités dans la recherche, l'expérimentation de

nouvelles découvertes, et leur mise à la disposition des acteurs qui s'en servent pour améliorer la pratique et transformer l'environnement sociopolitique. Dans cette perspective, les universités deviennent le cadre par excellence de production des ressources politiques.

Recherche et diffusion par les universités des ressources urbaines de l'État

Les universités sont de puissants foyers de recherche, d'expérimentation et d'accumulation des connaissances scientifiques et techniques, qui affinent la problématique du développement urbain et améliorent l'efficacité de l'action publique. Si, pendant longtemps, elles ont été absentes de la scène de l'action publique tout en menant des recherches approfondies, c'est que, d'une part, les États africains, et le Cameroun en particulier, avaient eu l'habitude de prendre des décisions sans les fonder sur la réflexion, ou en recourant simplement aux bureaux d'études étrangers pour concevoir les politiques nationales et locales³², et c'est d'autre part, du fait de la séparation entre l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et technique (qui ne diffuse pas assez les résultats de la recherche auprès des opérateurs économiques). Mais la complexité des enjeux urbains, les défis de gestion dans un contexte de rareté des ressources et d'augmentation des besoins urbains imposent la nécessité et l'urgence de penser une action publique qui soit efficace dans la maîtrise locale des problèmes urbains et la production de solutions appropriées et performantes. Dans ce contexte, l'université présente tous les atouts pour être un haut lieu de réflexion, d'étude et de conception de tout projet en rapport avec des problèmes concrets de la société, et jouer un rôle déterminant dans la nouvelle configuration des enjeux urbains. Pour ce faire, elle est sollicitée en tant que pôle de compétence dans la recherche, la production et l'expérimentation des connaissances. C'est pour leur permettre de jouer pleinement ce rôle que la réforme universitaire du 19 janvier 1993 avait fixé comme objectif la professionnalisation des enseignements et l'augmentation de l'offre d'éducation des universités. Elle renforçait en conséquence la spécialisation amorcée par la réforme de 1976, qui consistait à créer dans chaque institut universitaire des pôles de compétences. La valorisation des recherches et la création des filières ayant pour problématique la gestion des villes fait partie de la nouvelle donne des universités au regard des préoccupations urbaines, reconnues comme enjeu de pouvoir et comme champ de recherche académique. Cette préoccupation se ressent dans la configuration des programmes de cours, avec des unités de valeur qui abordent les problématiques directement en rapport avec la ville (sociologie urbaine, politique de la ville, droit de l'urbanisme et de la décentralisation, gouvernement local). Les études portent sur les villes, qui deviennent champs et sujets de recherche, d'enquête et d'expérimentation, avec, pour objectif, de produire des connaissances scientifiques et théoriques bien élaborées (Kengne & Bopda 2000). La création des filières professionnalisantes se fait dans le cadre des DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) et des IUT

(instituts universitaires de technologie) avec, cette fois, pour objectif de mettre sur le marché de l'emploi un personnel qualifié et spécialisé directement utilisable, sans qu'il soit besoin de demander une expérience professionnelle à cette catégorie de demandeurs d'emploi. Il existe à cet effet des DESS spécialement consacrés aux villes, notamment le DESS de gestion urbaine à la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Yaoundé II et le DESS en « Urbanisme, aménagement et développement urbains » – en abrégé « URAMDEUR » – du département de géographie de la faculté des arts, lettres et sciences humaines de l'Université de Yaoundé I, offrant une formation professionnelle de niveau BAC + 5 en urbanisme, aménagement et développement urbains, gestion de l'environnement urbain et gouvernance, sécurité et géopolitique urbaines. Enfin, pour accompagner la mise en œuvre de la politique de décentralisation, la faculté de droit de l'Université de Ngaoundéré a créé en son sein une licence professionnelle en administration des collectivités territoriales décentralisées dont la toute première promotion comportait déjà 59 cadres.

Par ce dispositif, les universités camerounaises forment des chercheurs et des experts qui se spécialisent dans des problématiques urbaines très briguées par les étudiants et les milieux socioprofessionnels, et qui « permettent à l'enseignement supérieur de sortir de sa tour d'ivoire et de s'ouvrir à l'environnement socioprofessionnel, matérialisant ainsi la 3e mission assignée par la nation à l'université [à savoir l'appui au développement]³³ ».

Le passage au système LMD répond à cette nouvelle préoccupation académique puisqu'il induit un changement d'approche pour adapter le contenu des programmes de formation de l'enseignement supérieur aux besoins sociaux³⁴. C'est dans cette optique que les universités deviennent plus flexibles dans la définition des programmes et dans la création de nouvelles spécialités. C'est aussi selon cette perspective que le secteur privé, avec les IPES, s'adapte rapidement à l'évolution des problématiques (Tsafack Nanfosso 2006). C'est d'ailleurs ce secteur qui enregistre la dernière née des créations, l'école supérieure spéciale d'architecture du Cameroun, venant compléter la formation des cadres spécialisés dans les différentes étapes de la construction d'une ville ou d'un logement, de la maîtrise du sol à la production du bâtiment.

Parallèlement, les universités mènent des stratégies multiples dans des réseaux thématiques, soit pour compléter la formation qu'elles dispensent, soit pour garantir leur qualité et surtout pour assurer une meilleure insertion de leurs étudiants sur le marché de l'emploi : la coopération, les partenariats interuniversitaires ou le parrainage sont renforcés pour offrir aux étudiants une lisibilité dans leur cursus académique jusqu'à l'entreprise. Tel est le cas du partenariat entre l'école normale supérieure polytechnique, l'INSA de Lyon, la FASA de l'Université de Dschang et la société HYSACAM pour les projets de recherche sur la gestion des déchets solides, qui pose de sérieux problèmes aux

magistrats municipaux. La réforme de l'enseignement supérieur entend associer les entreprises et autres institutions dans la formation des étudiants en vue de leur donner les ressources convenant à une meilleure insertion dans la vie active, de leur permettre de répondre efficacement aux attentes des entreprises ou de créer leurs propres entreprises, ou encore de s'auto-employer et d'innover en matière urbaine. C'est pour concrétiser cette approche partenariale que se sont tenues les journées universitaires des sciences et de la technologie du 6 au 8 février 2003 à Yaoundé – avec pour thème : « Université-entreprise : un mariage de raison pour l'industrialisation et le développement » –, organisées par le ministère de l'Enseignement supérieur, en collaboration avec le ministère de la Recherche scientifique et technique, en partenariat avec le GICAM, et avec l'appui de la Banque mondiale³⁵. Dans ce sens, quelques projets incubateurs d'entreprises sont en cours d'expérimentation, comme la création du centre des métiers de la ville, à l'école nationale supérieure polytechnique de Yaoundé.

Il s'agit d'une convention-cadre de partenariat résultant d'une triple volonté, celle des élus de Nantes-Métropole de s'engager dans une coopération décentralisée afin de mettre à la disposition des villes africaines leur expérience en matière de gestion des villes, celle du ministre de l'Habitat et des maires, qui ont sollicité l'appui de Nantes, et celle des experts urbains de l'école nationale polytechnique. Elle aboutit le 29 août 2006 à la création d'un cadre approprié d'apprentissage des métiers de la ville logé à l'école nationale supérieure polytechnique de l'Université de Yaoundé I, qui a pour objectif le renforcement des capacités institutionnelles des professionnels du développement urbain. Il propose à cet effet des formations à la maîtrise du développement urbain au profit des élus, techniciens et représentants de la société civile des villes camerounaises. Il propose aussi une assistance aux communes dans la conduite de leur politique de développement urbain. Trois villes sont choisies comme devant expérimenter ce projet, afin d'assurer l'ancrage du Centre des métiers de la ville dans la réalité camerounaise : Maroua, Dschang et Limbé.

L'université devient le lieu de création, d'appropriation locale des bonnes pratiques, et de diffusion du savoir en matière de développement urbain, et elle s'implique directement dans la gestion des villes.

La dynamique ambivalente des universités dans la structuration de l'action publique urbaine

Puisqu'il est presque constant que la connaissance pousse à l'action, les universités émergent progressivement dans le champ politique et s'impliquent dans la vie pratique comme des acteurs politiques à part entière. Ce mouvement répond à une exigence méthodologique et aux nécessités pratiques contemporaines, qui se résument dans l'urgence d'une pensée permettant de mieux structurer l'action publique afin d'apporter des solutions efficaces aux problèmes concrets et existentiels auxquels les villes sont confrontées. Les universités s'engagent de

plus en plus dans cette voie, ce qui justifie l'attitude des autres acteurs urbains à leur égard, attitude qui est faite d'un mélange contradictoire de suspicion, de méfiance d'une part, de confiance et de retenue, d'autre part, pour s'assurer leur appui. C'est ainsi en effet que, selon les enjeux urbains en présence, elles peuvent s'investir soit pour construire l'ordre urbain, soit pour provoquer le désordre.

La ville camerounaise au risque de ses universités : la dimension universitaire de la crise urbaine au Cameroun

Dans une société sous-développée plus qu'ailleurs, les universités sont des foyers de risque. Le risque se définit comme un haut degré d'incertitude et d'indétermination quant à l'avènement d'une catastrophe aux conséquences irréparables pour la société. Ulrich Beck précise que la « société du risque » se caractérise avant tout par le fait qu'elle est confrontée aux dangers qu'elle génère elle-même et non plus aux menaces extérieures à elle ; c'est ainsi que « les sociétés sont devenues des manufactures de risques » (Beck 2001). Les universités camerounaises concentrent et encadrent une forte proportion de la population jeune et dynamique, pouvant à tout moment dégénérer et occasionner dans les villes où elles sont situées des désordres multiples (Dubois-Maury & Chaline 2002) qui les situent dans la logique de perturbation des villes.

Le premier risque que les universités font courir, dans un contexte monolithique, est lié à leur activité principale de production et de diffusion de la connaissance, qui pousse à l'esprit critique et à l'action dans tous les domaines de la recherche : l'activité de recherche incite à la remise en cause permanente de l'existant, à la découverte ou à la création du nouveau, avec toutes les conséquences qui peuvent en découler sur le plan politique, technologique, industriel, économique. Les universités sont des foyers potentiels de tension et de conflits sociaux, de production et de diffusion des comportements à haut risque, qui ont une forte capacité de déconstruction de la société. Les erreurs de manipulation, les expériences osées dans les laboratoires de recherche des facultés de science qui sont utilisateurs des produits chimiques et radioactifs, ou encore les résultats contestés par les étudiants, sont souvent causes de catastrophes ou point de départ d'émeutes urbaines. C'est ce qui s'est passé entre le 27 et le 28 novembre 2006 dans la ville de Buéa lorsque les étudiants, appuyés par une importante foule hétéroclite armée de gourdins et de fusils traditionnels, ont manifesté après la publication des admissibilités de la filière médecine de l'université en se livrant à des actes de vandalisme à l'intérieur du campus et en exportant l'émeute à l'extérieur, visant particulièrement le commissariat de sécurité publique de Molyco qu'ils ont voulu prendre d'assaut.

Elles privent en outre les magistrats municipaux d'une partie importante de leur pouvoir urbain au profit du recteur de l'université, au point où ils ne dirigent que des régimes urbains partiels (Jouve & Négrier 2009) lorsque la paix règne dans leur ville : dans la ville de Soa, le recteur de l'université gère un budget de

plus de 9 milliards de FCFA pour une population majeure de plus de 30 000 étudiants, contre moins de 300 millions de FCFA de budget et une population totale de 35 000 habitants pour le maire de la commune de Soa. Ce potentiel humain et financier, doublé du rang protocolaire, a conduit certains recteurs (ils ont rang de secrétaire d'État) à vouloir modifier le protocole lors des cérémonies officielles dans les villes avant qu'on ne les rappelle à l'ordre (Dschang et Douala), et d'autres à préférer se faire représenter lors des cérémonies organisées dans leur ville-siège (Soa). Lorsqu'il y a de grands enjeux comme des compétitions électorales et des mouvements d'humeur des étudiants dans la ville universitaire, les autorités urbaines sont complètement désarmées face à l'intensité que prend le mouvement. En effet, la compétition électorale dans la commune de Dschang et Dang est fortement déterminée par les étudiants de l'université et le recteur. Lors des dernières échéances électorales, ils ont largement contribué à la défaite du maire sortant Sonkeng, à la victoire du professeur Lekene Donfack comme député de la Menoua, et du docteur Momo Bernard comme maire de la commune de Dschang. Les phénomènes d'humeur dans les universités sont souvent le point de départ de manifestations qui embrasent rapidement toutes les universités, s'étendent sur les villes et deviennent difficilement contrôlables par les seuls maires, préfets et sous-préfets des villes concernées : il s'agit d'un véritable « effet boule de neige » et de l'« effet papillon », raisons pour lesquelles les plus hautes autorités administratives et politiques (ministres, Premier ministre, chef de l'État) sont toujours très préoccupées des situations de mécontentement qui s'expriment dans les universités et réagissent vite afin d'apporter une solution et de stopper la tension.

C'est pour conjurer ce potentiel de désordre que la tentation est grande chez les pouvoirs publics de placer les universités à la périphérie des villes ou de les infiltrer d'agents de renseignement.

La création de Yaoundé II, à 18 kilomètres de la ville à Soa, est doublée d'un poste de police, le groupement mobile d'intervention, situé à mi-parcours entre Soa et Yaoundé, et jouant le rôle d'un éclusier afin d'empêcher la remontée d'éventuelles marches de protestation de Soa vers le centre urbain de Yaoundé. Il en est de même à l'Université de Buéa avec le commissariat de Molyko, à l'Université de Yaoundé I aux abords du quartier général et du commissariat de Ngoa Ekelle. L'Université de Ngaoundéré, éloignée de 12 kilomètres de la ville à Ndang, et la décongestion de l'Université de Douala par le campus de Logbessou sont autant de stratégies pour éloigner de la ville ces potentiels foyers de contestation et d'agitation³⁶. On peut comprendre dans cette même optique le choix de créer l'Université de la région de l'ouest à Dschang plutôt qu'à Bafoussam, capitale provinciale – sans pour autant remettre en cause la raison officielle de ces créations excentrées, à savoir le problème de la rareté de l'espace en ville et leur coût relativement bas à la périphérie³⁷. Et dans toutes les universités, la présence

sur le campus des agents de renseignement appelés « indics » est courante et largement entretenue, aussi bien par les autorités universitaires qui forment des milices que par les structures en charge de ce secteur, en vue de prévenir les velléités de contestation, de revendication intempestive et de désordre³⁸. Cette situation est renforcée par la tendance des universités à édifier des clôtures infranchissables et des portails fortifiés et gardés par des vigiles, qui confirment la tendance au cloisonnement et à la juxtaposition des villes, qui se redoutent et se contrôlent mutuellement. Les Universités de Yaoundé I de Yaoundé II, de Dschang sont marquées par cette rupture avec la ville.

Sur le plan spatial, il y a une prolifération anarchique des institutions universitaires dans les villes, lesquelles ne sont pas du tout préparées à accueillir ces infrastructures. Au demeurant, il se crée de manière spontanée et anarchique dans les villes, des universités, et à l'intérieur des campus universitaires se développent également, de façon anarchique, des équipements et infrastructures. Le cas de Soa est très révélateur de l'anarchie urbaine qui se construit à la faveur de l'Université de Yaoundé II. En effet, Soa était avant cette création une petite bourgade relativement vierge de toute construction consistante et définitive. Mais avec l'installation de l'université en 1993, elle aurait pu anticiper l'urbanisation rapide qui s'annonçait en élaborant un plan d'urbanisme et un plan directeur d'occupation du sol, faisant d'elle un modèle d'urbanisation réfléchi. Elle a raté cette occasion en laissant les différentes constructions se faire de manière désordonnée et anarchique. L'université fait partie des acteurs de cette anarchie urbaine, à l'intérieur du campus que les différents recteurs construisent, en l'absence d'une maquette et d'un plan de développement, dans un désordre total de bâtiments respectant approximativement les règles architecturales³⁹ d'urbanisme et de solidité⁴⁰. Même les universités disposant d'une maquette, comme celle de Dschang construisent en l'ignorant. Cette construction anarchique est doublée de la gestion patrimoniale des ressources universitaires, en occurrence l'occupation anarchique et illégale du terrain universitaire pour mener des activités dans l'immobilier. C'est ainsi que l'Université de Yaoundé I a été délestée de son terrain au profit de groupes de particuliers, constitués en majorité d'universitaires (enseignants, recteurs, agents), pour construire en toute illégalité des mini-cités appelées « Bonamoussadi ». Il est à craindre que toutes les universités camerounaises s'inscrivent dans le modèle de campus introverti fortement déconseillé par Alain Bourdin, pour la simple raison que, déconnectée du milieu professionnel et urbain, l'université se contente de la promotion immobilière. Cette pratique a pour conséquence que les terrains environnants prennent subitement de la valeur et que le campus, bâti à l'extérieur de la ville, finit par être rattrapé par l'extension démesurée de la ville⁴¹ sans véritablement contribuer au développement urbain. Ce scénario se reproduit rapidement dans la zone de Soa, qui connaît une ruée vers l'acquisition des terrains dans le but de construire les mini-cités, faisant de l'université l'acteur unique, surpuissant – et

passif – de la croissance urbaine – à défaut du « lieu de débat du développement durable et de production de l'expertise urbaine »⁴². Les velléités d'autonomie des universités et leur capacité de contestation et de déconstruction suscitent toujours une appréhension chez les autorités étatiques ou urbaines, qui ne ménagent aucun effort pour contrôler et influencer leurs activités afin d'en contenir, si possible, les effets pervers et de mieux valoriser leurs atouts.

Vers un partenariat de l'université à la construction de la politique de la ville

Le partenariat est une relation entre deux ou plusieurs acteurs disposant chacun de ressources pertinentes et acceptant de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif ayant rapport à un problème qui fait l'objet de leurs préoccupations. Les villes universitaires sont les lieux par excellence de la construction de ces relations de partenariat, qui ont la particularité de promouvoir de la compétitivité. Cette affirmation semble confirmée par la coïncidence entre la présence des universités dans une zone et sa transformation en bassin d'emploi. Elle se vérifie aussi, au Cameroun, à travers les enclaves de développement qui s'amorcent dans les villes universitaires à la faveur des relations qu'entretiennent universités et centres de recherche avec les administrations publiques, les entreprises publiques, parapubliques et privées. Pour que ce pôle de compétitivité soit efficace, il faut qu'il y ait une collaboration franche entre les autorités, qui gèrent les périmètres locaux de développement, et les universités, qui disposent d'une autonomie forte les rendant capables d'assumer des responsabilités importantes dans l'identification des problèmes urbains et la recherche des solutions. Cette relation commence lorsque les étudiants mènent leur stage académique et leurs stages de vacances. Dans le cadre de la politique d'assistance et d'insertion professionnelle, le ministère de l'Enseignement supérieur organise, à l'intention des étudiants des universités d'État, depuis 2003, des stages de vacances dans les services centraux du MINESUP, les universités et les communes du Cameroun. Ces stages ont pour objectifs de promouvoir l'enracinement des étudiants dans les zones rurales pour une meilleure connaissance du Cameroun profond, d'initier les étudiants au service public, d'amener les étudiants à s'imprégner des réalités nationales et urbaines, d'offrir aux étudiants l'opportunité de valoriser leurs connaissances par un appui aux communes, d'identifier, par le biais des stagiaires, les niches d'emploi dans les zones d'accueil. Les villes qu'ils choisissent sont prioritairement les villes universitaires. Ils effectuent aussi des stages académiques dans différentes institutions privées ou publiques en charge de la gestion des villes, notamment les communes, le FEICOM...

Les universitaires sont de plus en plus engagés dans la gestion des villes en tant qu'acteurs politiques, assumant parfois de hautes responsabilités politiques et administratives. Le professeur Lekene Donfack, devenu ministre d'État du Développement urbain et de l'Habitat puis député à l'Assemblée nationale, le

docteur Momo Bernard, maire de la commune urbaine de Dschang et le docteur Nkou Nvondo, premier adjoint au maire de la commune urbaine d'arrondissement de Ngaoundéré 3e à Dang sont autant d'exemples d'universitaires qui participent directement à la gestion des villes. Ce dernier a posé les bases de la création et du fonctionnement de la nouvelle commune de Ngaoundéré 3e en concevant d'importants projets d'urbanisation de la commune en lieu et place du maire, relativement peu outillé pour assumer cette tâche. En s'insérant dans les structures administratives compétentes en matière urbaine, ces universitaires mettent à contribution leurs connaissances et les résultats de leurs recherches pour améliorer les interventions de l'État et des communes, la conception de la politique nationale des villes, leur mise en œuvre au niveau local, et surtout la recherche et la signature des contrats dans le cadre de la coopération décentralisée. La pratique de l'expertise se développe dans le secteur urbain à la faveur de la transformation de l'action publique urbaine et de l'utilisation de plus en plus prise de la réflexion universitaire pour « alimenter le débat, susciter les pistes de recherche stimulantes, travailler les dimensions encore exploratoires, questionner certains enjeux méthodologiques » (Cantelli, Jacob, Genard & Visscher 2006:13) – toutes exigences que les universitaires conçoivent et mettent au service du secteur urbain en créant des cabinets d'études et d'expertise. L'expérience que mène l'école nationale supérieure polytechnique est concluante à cet égard. Le dispositif universitaire a désormais pour objectif d'accompagner les initiatives locales de gestion des problèmes urbains en devenant partenaire des autres acteurs urbains dans la construction de la ville. Les exemples de collaboration entre les entreprises, les institutions universitaires, et les collectivités locales montrent le bénéfice d'une synergie dans la mise en œuvre des résultats de la recherche. Le directeur général de Hysacam, Michel Ngapanoun, déclare ainsi que

Notre conviction est que notre communauté intellectuelle locale avec l'assistance des partenaires peut et doit trouver des solutions. Il n'est plus question de plaquer les solutions prêt-à-porter comme des camisoles de force aux situations qui méritent des solutions contextualisées. La collaboration avec l'école polytechnique et la faculté des sciences agronomiques de l'Université de Dschang doit aller dans ce sens. Hysacam est une société qui vous est ouverte pour matérialiser cet indispensable partenariat entre la recherche supérieure et les entreprises de production pour la recherche des solutions appropriées à nos problèmes de développement. Hysacam est prête à accueillir des étudiants pour des recherches qui peuvent contribuer à améliorer nos solutions et à garantir une meilleure préservation de l'environnement. Les chercheurs ne peuvent pas simplement se contenter de critiquer. Vous ne pouvez plus, et vous ne devez plus vous enfermer dans les laboratoires universitaires⁴³.

On peut aussi citer l'élaboration du plan d'occupation des sols (POS) de la ville de Dschang, qui a consacré la collaboration entre la ville et l'université dans le cadre de son programme de développement urbain, au titre de sa coopération

avec la ville de Nantes métropole. D'après Émile Tchawe Hatcheu, l'originalité de ce projet réside dans sa volonté d'instituer un partenariat solide et agissant avec le département de géographie de l'Université de Dschang et la ville. L'étude aura mobilisé 15 enseignants du département de géographie, 75 étudiants-enquêteurs, 2 000 ménages enquêtés⁴⁴. La professionnalisation de l'enseignement supérieur inscrit les universités camerounaises dans le processus de leur transformation en acteurs politiques efficaces : celui de l'expérimentation des connaissances qu'elles diffusent et de leur mise en pratique dans le cadre du développement des villes. L'université est donc un acteur dont le rôle est la recherche des bonnes pratiques et du savoir-faire dans tous les domaines de l'activité urbaine, pour transmettre un savoir à la communauté locale, nationale et internationale, et l'accompagner dans la mise en œuvre en vue d'améliorer la qualité des villes.

Conclusion

La multiplication des universités au Cameroun a renforcé la couverture urbaine du territoire national et la transformation du pays en le faisant passer d'un État essentiellement rural à un État majoritairement urbanisé. Les universités publiques et privées se sont illustrées comme principal vecteur de cette transformation dans la mesure où elles ont joué un double rôle. D'abord, comme instrument de l'État dans la mise en œuvre et le renforcement de la politique urbaine, elles ont, à partir de la réforme de 1993, accéléré l'urbanisation des villes (grandes, moyennes et petites) et l'amélioration de leur aspect physique ; ensuite, comme acteurs de la politique de la ville, elles sentent de plus en plus la nécessité de sortir de leur réserve académique et de diversifier leurs offres de formation pour répondre à la complexité de la demande et des besoins urbains, et participer au développement harmonieux des villes – ce qui a pour conséquence de modifier la configuration politique des acteurs urbains et d'enrichir la vie politique locale et nationale. Cette dynamique universitaire est, dans une large mesure, un atout dans la construction d'une action publique capable d'apporter des réponses efficaces aux problèmes concrets et complexes auxquelles les villes sont de plus en plus confrontées. Toutefois, étant donné que les universités ne sont pas toujours des blocs unifiés, mais des ensembles hétéroclites traversés par des clivages sociopolitiques et des intérêts divergents, leurs ressources font l'objet d'usages multiples et contradictoires, ce qui rend leurs interventions incertaines ou ambiguës, et tempère l'optimisme suscité par certaines pratiques couronnées de succès.

C'est que les institutions universitaires sont, dans une large mesure, victimes de leur impréparation à assumer leur nouveau rôle, étant donné qu'il est lourdement chargé d'enjeux politiques. En effet, si elles ont bien expérimenté la dimension instrumentale de leur rôle urbain, le rôle d'acteur du développement urbain est encore à affiner – d'autant que les institutions universitaires émergent

de façon spontanée et proposent des formations sans véritablement s'assurer des besoins locaux. Enfin, le complément de cette mutation est encore à venir, à savoir l'acquisition de la qualité d'acteur dans le contexte d'un partenariat effectif. En effet, l'université doit encore faire le saut qualitatif devant l'amener à participer véritablement à la conception et à la mise en œuvre de la politique de développement urbain dans la mesure où, évoluant sans acquérir une autonomie réelle, elle est limitée dans la valorisation de la coopération interuniversitaire et la coopération entre les villes universitaires du Cameroun en vue de mettre en commun des expériences relatives à la gestion des contraintes spécifiques aux villes universitaires.

Notes

1. Loi n° 22004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation.
2. Sur la crise urbaine au Cameroun, plusieurs études édiifiantes ont été publiées : *Cameroon urban review* n° 02, décembre 1986 ; MINUH-Direction de l'urbanisme, 1990, *Étude de l'état de l'urbanisation du Cameroun*, Dossier planification urbaine ; Bissek, Philippe, 1994, *Habitat et démocratisation au Cameroun*, Paris, Karthala.
3. <http://fr.wikipedia.org/wiki/universi> du 22 juin 2010.
4. En 1974, le conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche technique, organe qui a pour attribution la définition et l'orientation de la politique du gouvernement en matière d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et de développement technologique, considère l'université comme un instrument de promotion de la recherche scientifique et d'appui au développement économique social et culturel de la nation. En 1982, il est précisé que l'université doit soutenir les efforts de développement par une symbiose dynamique entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée en ciblant spécialement la transformation du milieu rural. La loi du 16 avril 2001 portant orientation de l'enseignement supérieur abonde également dans le sens des recommandations des deux sessions du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique. Elle stipule en effet que l'université doit appuyer les activités de développement.
5. <http://fr.wikipedia.org/wiki/universi>.
6. Ahidjo, Ahmadou, discours à l'occasion de la réunion du conseil de l'enseignement supérieur le 10 avril 1964, in *Anthologie des discours, 1957-1979*, vol. I, p. 447.
7. Entretiens.
8. <http://www.cameroon-info.net/stories> Maroua, une université pour résoudre quel problème ?
9. *Ibid.*
10. Si ceci est vrai pour les régions de l'est et du nord régulièrement présentées comme régions sous-scolarisées – comme d'ailleurs les régions de l'extrême-nord et de l'Adamaoua qui disposent pourtant de leur université –, cela ne se vérifie pas pour la région du nord-ouest, fortement scolarisée, et qui a fait l'expérience des institutions privées d'enseignement supérieur longtemps avant leur autorisation par l'État.
11. Allocution du président François Mitterrand à l'occasion de la cérémonie de clôture des assises nationales de l'enseignement supérieur le 26 juin 1990, in ministère

de l'Éducation nationale, 1991, *Université 2000 : Quelle université pour demain ?* Documentation française, Paris.

12. *Ibid.*, p. 60.
13. Pour rappel, ce quartier est un lieu mythique du pouvoir centralisé puisqu'il abritait en même temps le palais présidentiel, le quartier général, l'Assemblée nationale, l'École militaire inter-armes, les différents ministères...
14. Lire aussi dans le même sens la réponse du professeur Ebénézer Njoh Mouelle sur la description de la carte universitaire du Cameroun in <http://odiga.unblog.fr> : « Quelles universités pour le Cameroun ? » consulté le 23 août 2010.
15. Pierre Merlin trouve deux raisons pour expliquer ce regain d'intérêt pour la dimension universitaire de l'aménagement du territoire : un changement de mentalité des collectivités territoriales et les nécessités de la concurrence entre les villes ; cf. Merlin, P., 1991, « L'université et la ville », in MEN, *Université 2000...*, p. 88.
16. Les institutions régionales ne sont pas encore opérationnelles au Cameroun. Elles font l'objet d'une mise en place progressive.
17. Avec l'effectivité de la décentralisation et du transfert des compétences à la région et aux communes, il est reconnu en matière d'éducation que seul l'État a la compétence de la création et de la gestion des universités, les régions ayant bénéficié du transfert de la création, de l'équipement, de la gestion de l'entretien et de la maintenance des lycées et collèges de la région : article 22 de la loi n° 2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions. Quant aux communes, elles sont compétentes en matière de création et de gestion des écoles maternelles, primaires et établissements préscolaires de la commune aux termes de la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes.
18. Maroua est aujourd'hui communauté urbaine avec trois communes urbaines d'arrondissement, dont la commune d'arrondissement de Maroua 3^e qui est en fait l'érection de la bourgade de Dang en commune, du fait qu'elle abrite l'Université de Ngaoundéré.
19. Il faut préciser que le succès de l'Université Catholique d'Afrique Centrale a entraîné une prolifération des universités catholiques camerounaises comme celle de Bertoua, qui n'ont pas le même statut.
20. Le professeur Njoh Mouelle redoute la pratique du mercantilisme éhonté au cas où la création des universités serait ouverte au secteur privé – comme c'est le cas de l'enseignement secondaire et primaire –, mais encourage à passer avec le privé des conventions « pour des projets de formation dans des orientations professionnelles et qualificatives précises » ; cf. <http://odiga.unblog.fr> : « Quelles universités pour le Cameroun ? » consulté le 23 août 2010.
21. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, la coopération décentralisée a de la peine à prendre corps avec l'utilisation du parrainage, terme qui indique une certaine domination des institutions d'enseignement privé par les structures étatiques ou extérieures. Seules les universités confessionnelles échappent à cette domination, surtout l'UCAC, parvenant à être des universités autonomes entretenant avec les autres universités des rapports de partenariat.
22. Rapport sur le développement de l'enseignement supérieur au Cameroun, 4^e session de la Conférence internationale de l'éducation, Genève, 8 au 11 septembre 2004.

23. Allocution de Michel Rocard, Premier ministre français, à l'occasion de l'ouverture des assises nationales de l'enseignement supérieur le 26 juin 1990, in *Université 2000*.
24. La première capitale de la région de l'ouest était Dschang avant Bafoussam. Les ressortissants de cette ville ont toujours mal accepté le fait d'avoir perdu ce statut.
25. Répondant à la question de savoir quelle est la carte universitaire la plus pertinente au Cameroun, le professeur Ebénézer Njoh Mouelle regrette la réforme de 1993 qui a fait disparaître l'orientation en faveur de la spécialisation des centres universitaires ; in <http://odiga.unblog.fr> : « Quelles universités pour le Cameroun ? » *Op. cit.*
26. Selon certains auteurs, il y a une limite à la multiplication des universités d'État et l'enseignement supérieur qui, contrairement à l'enseignement secondaire et de base, ne sied pas à la logique de la proximité.
27. Il s'agit de l'institut universitaire technologique Fotso Victor de Bandjoun.
28. Interview de Jacques Fame Ndong, ministre de l'Enseignement supérieur, *Sup info* octobre 2009, p. 14.
29. <http://www.camerounlink.net/?bnid> consulté le 03-08-2011.
30. Gaibai, Dieudonné, « Enseignement supérieur privé : le Nord-Cameroun cherche encore ses marques », *Mutations* du 30 novembre 2009.
31. Ngongo, Paul, *Science administrative*, 2002, cours polycopié, Yaoundé université, p. 122.
32. Cette pratique a pendant longtemps fondé l'extraversion de la politique camerounaise, justifiant l'échec de l'action publique et la faillite de l'État africain parce qu'elle recourait à l'extérieur pour penser sa politique et son action publique.
33. Interview de Jacques Fame Ndong, ministre de l'Enseignement supérieur à *Sup info*, octobre 2009, p. 13.
34. Halas, Georges, Document d'information du pôle d'appui à la professionnalisation de l'enseignement supérieur en Afrique Centrale, PAPESAC.
35. *Actes des journées universitaires de la science et de la technologie* (JUST), Yaoundé, Cameroon university press, 2003, p. 17.
36. Entretiens.
37. Ce critère était déjà posé en 1962, lors du choix du lieu d'implantation de l'université fédérale, lorsque la commission consultative recommandait de choisir le terrain quelque peu à l'écart de la ville où le prix des terrains est plus bas ; cf. rapport de la Commission consultative pour le développement de l'enseignement supérieur en République Fédérale du Cameroun, Unesco, Paris, 1962, p. 82.
38. Affirmations de l'ancien recteur de l'Université de Yaoundé.
39. L'immeuble académique de Yaoundé II est le type du bâtiment de 4 étages construit sans toilettes ni système d'évacuation et d'adduction d'eau.
40. La notion de FOKOU I et FOKOU II a été développée à l'Université de Yaoundé II pour exprimer la fragilité des amphithéâtres construits par le recteur Jean Tabi Manga.
41. Bourdin Alain, L'université comme acteur du développement urbain durable, disponible sur <http://www.nouvelles.umontreal.ca/campus.activites-speciales-et-invites>.
42. *Ibid.*

43. Cité dans Ngoma, B., « Collectivités locales et gestion déléguée des déchets : le cas de Yaoundé au Cameroun », <http://www.pseau.org> du 19 mai 2010.
44. Tchawe Hatcheu, E., « L'université dans la cité », Colloque « Villes et universités au service du développement local », Lausanne, 20 octobre 2010.

Bibliographie

- Beck, U., 2001, *La société du risque : sur les voies d'une autre modernité*, traduit de l'allemand par B. Latour, Paris, Flammarion.
- Boukerzaza, H., « Villes et réseaux universitaires », <http://avunet.info.online.fr> consulté le 7 avril 2010.
- Cantelli, F., S. Jacob, J.-L. Genard & Ch. Visscher (eds.), 2006, *Les constructions de l'action publique*, Paris, L'Harmattan.
- Coquery-Vidrovitch, C., 1991, « The process of urbanization in Africa (From the Origins to the beginning of Independance) », *Africa Studies Review*, XXXIV (1), p. 1-98.
- Dubois-Mauray, J. & C. Chaline, 2002, *Les risques urbains*, Paris Armand Colin.
- Ducasson, D., « Collectivités locales et universités », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2001, <http://bbf.enssib.fr> consulté le 8 mai 2010.
- Gervais-Lambony, Ph., S. Jaglin & A. Mabin (eds.), 1999, *La question urbaine en Afrique australe : perspectives de recherche*, IFAS-Karthala.
- Jobert, B. & M. Sellier, 1977, « Les grandes villes : autonomie locale et innovation politique », *RFSP*, 27 (2), p. 205-227.
- Jouve, B. & E. Négrier, 2009, « Des régimes urbains partiels ? Une comparaison des dynamiques sécessionnistes en Amérique du Nord et en France », in Camau, M. & G. Massardier (eds.), *Démocraties et autoritarismes, fragmentations et hybridations des régimes*, Paris, Karthala, p. 47-61.
- Hugon, P., M. Gaud & M. Penouil (ed.), 1994, *Crises de l'éducation en Afrique*, numéro spécial d'*Afrique contemporaine*, n° 172, octobre-décembre, Paris.
- Kamdem, M. S., 2004, *Produire la ville dans l'Afrique des savanes, acteurs, héritages et défis au Cameroun*, Yaoundé, Démos.
- Kayo Sikombe, A., 2007, Politique publique de la ville et construction de l'État au Cameroun, thèse de doctorat d'État en science politique, Yaoundé université de Soa.
- Kengne F. & A. Bopda, 2000, *Un demi-siècle de recherche urbaine au Cameroun*, Rieucam, Yaoundé, Presses universitaires de Yaoundé.
- Makosso, B. et al., 2009, *Enseignement supérieur en Afrique francophone : crises, réformes et transformations, étude comparative entre le Congo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso*, Dakar, Codesria, 2009.
- Marchais, J.-L., 1994, « Influence des délocalisations universitaires sur le recrutement des étudiants en Poitou-Charentes », in Séchet, R., 1994, *op. cit.*, Rennes, PUR, p. 57-78.
- Marguerat, Y., 1982, « Les villes dans l'espace : les réseaux urbains en Afrique noire : de la pyramide à la macrocéphalie », *Bulletin de la société languedocienne de géographie*, T. 16, fascicule I-2, Montpellier, p. 19-28.
- Ministère de l'Éducation nationale, 1991, *Université 2000 : Quelle université pour demain ?*, Paris, Documentation française.
- Ngwé, L., H. d. P. Pokam, E. Folefack & A. Mandjack, 2008, « L'émergence et les perspectives de l'enseignement supérieur privé au Cameroun », *JHEA/RESA*, vol. 6, n° 1, p. 95-125.

- Ngoma, B., « Collectivités locales et gestion déléguée des déchets : le cas de Yaoundé au Cameroun », <http://www.pseau.org> consulté le 19 mai 2010.
- Peyon, Jean-Pierre, 1994, « Le développement de l'Université de Nantes et le jeu des acteurs », in Séchet, R., 1994, *op. cit.*, p. 277-287.
- Poinsot, J., A. Sinou & J. Sternadel (eds.), 1989, *Les villes d'Afrique noire entre 1650 et 1960*, ministère de la Coopération et du Développement, Paris, Documentation française.
- Pollin, J.-P. (ed.), 2009, *Universités : nouvelle donne*, PUF, Paris.
- Roncayolo, M., 1990, *La ville et ses territoires*, Paris, Folio-essais.
- Sauvez, M., 2001, *La ville et l'enjeu du développement durable*, rapport au ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Paris, Documentation française.
- Séchet, R. (ed.), 1994, *Université, droit de cité*, PUR, Rennes.
- Sellers, Jeffrey M., 2002, *Governing from Below : Urban Regions and the Global Economy*, Cambridge & New York, Cambridge university press.
- Tsafack Nanfosso, Roger, 2006, « La dynamique de l'enseignement supérieur privé au Cameroun », *JHEA/RESA*, vol. 4, n° 2, p. 99-122.